c'est que les cylindres soient bien cintrés; il serait très avantageux que les coussinets de l'un des cylindres fussent mobiles, afin de faire varier à volonté leur écartement qui doit être proportionné à la grosseur des raisins et surtout à la force des rafles. On peut obtenir cette mobilité en fixant le coussinet sur une platine de fer un peu large, qu'on engage dans une coulisse à rainures latérales; le coussinet peut être poussé ou tiré par une vis de rappel ou par des coins. Cette machine pourrait être établie dans une pièce située à un étage supérieur à la cuverie; au-dessus et vis-à-vis de chaque cuve on pratiquerait une ouverture carrée, munie d'une espèce d'entonnoir ou tuyau en bois par lequel la vendange écrasée coulerait dans la cuve; et comme le bâti est monté sur des roulettes ou galets, on le transporterait facilement et successivement au-dessus de chaque ouverture. L'entonnoir s'enlèverait et servirait pour toute la cuverie, les ouvertures du plancher ayant les mêmes dimensions. Après le foulage, on fermerait les ouvertures du plancher au moyen d'une planche de même grandeur appuyée sur des rainures ou munie de rebords sur les côtés.

Voici maintenant la description de la fouloire de M. Lomeni, représentée dans les fig. 191 à 195, et qui se compose essentiellement de 2 cylindres assemblés dans un bâtis en bois, sur des axes en fer. Les 2 cylindres AA, (*fig.* 191 et 195) ont 1 mèt. de longueur

Fig. 194.

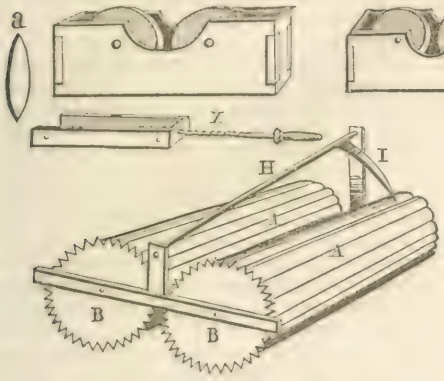



Fig. 191.

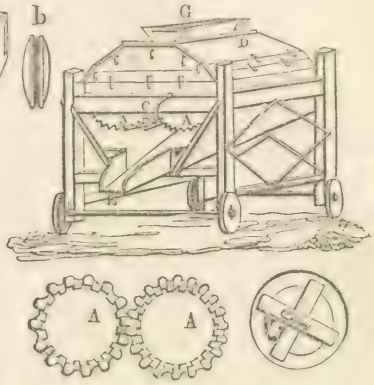



Fig. 195. Fig. 193. Fig. 192.

sur 0m 6 de diamètre; leur squelette est formé de trois cercles de bois dur composés de 4 arcs de cercles assemblés comme des jantes de roues, et consolidés par un croisillon (*fig.* 192). Ces 3 cercles sont traversés dans leur centre par un axe en fer, et placés l'un au milieu de cet axe et les 2 autres aux extrémités; ils portent sur leur circonférence des liteaux en chêne, assemblés les uns près des autres, et présentant dans le sens de leur longueur des cannelures arrondies (*fig.* 193) au nombre de 30 sur toute la surface convexe des cylindres, et cloués aux cercles avec des chevilles en bois. Chaque cylindre porte une roue d'engrenage en noyer BB (*fig.* 195), d'un diamètre égal à ceux-ci, et dont la périphérie est refendue de 90 dents triangulaires. L'axe du cylindre postérieur reçoit une manivelle C. La rotation de cet axe a lieu sur des coussinets formés de boîtes en fer (*fig.* 194) logées dans la traverse qui supporte les cylindres, et qui renferment chacune 2 galets d'un alliage de 45 parties de cuivre et de 15 d'étain pur. Deux de ces galets *a* à chaque extrémité, sont à surface convexe et les deux autres *b* en gorge de poulie, tant pour faciliter la rotation que pour loger le bourrelet de ces axes et empêcher les cylindres de prendre un mouvement horizontal. Les coussinets qui supportent le cylindre à manivelle sont fixés dans le bâti; ceux de l'autre cylindre sont mobiles dans une rainure où ils reposent et peuvent être avancés ou reculés au moyen de vis en fer, à tête carrée X, appelées *registres* (*fig.* 194), qui sont placées aux angles extérieurs du bâti, et peuvent être tournées au moyen d'une clé. Un couvercle en demi-cercle et mobile, à charnière, D, enveloppe tout le mécanisme; sous les cylindres est un dégorgeoir ou auge inclinée sur le devant E, pour recevoir et faire écouler les raisins foulés. Dans la partie supérieure du couvercle il y a une trémie G, munie d'un *régulateur* pour régler sur l'introduction des raisins entre les cylindres. Ce régulateur (*fig.* 195) se compose d'une petite pièce de bois triangulaire H, dont l'angle aigu est en haut; cette pièce est pourvue de 2 pivots qui reposent sur des coussinets fixés sur 2 montans. Ces montans n'ont pas même hauteur, de manière que le régulateur se trouve placé obliquement dans la trémie; il porte perpendiculairement à son axe une petite queue I, cannelée par-dessous, s'appuyant sur la surface d'un des cylindres, et qui, en se relevant, et retombant sur les dents ou cannelures de ce cylindre, quand celui-ci tourne, en reçoit un mouvement oscillatoire qui répand les raisins sur la longueur des cylindres et régulièrement des 2 côtés. Un conducteur, formé d'une planche à rebords, sert à charger la trémie sans perdre de raisins. Enfin des barres de fer, tournées à leur extrémité pour recevoir quatre rouleaux, qu'on adapte au besoin, servent à transporter partout la machine.

Le foulage du raisin, à l'aide de cette machine, n'emploie qu'un tiers ou encore moins de temps que celui avec les pieds. Les raisins mûrs, en outre, sont parfaitement crevés, les grains verts, imparfaitement mûrs, restent